

Pour cette 7<sup>ème</sup> AG du comité, je souhaiterais rappeler les raisons de la création de ce comité. Il convenait pour nous Anciens Combattants de l'ouest du département des Alpes Maritimes de nous regrouper pour mieux porter nos projets vers l'extérieur.

Notamment :

- Au profit de notre mission d'entraide qui est au cœur de notre action et l'une de nos raisons d'être.
- Pour renforcer le lien social, perpétuer le culte du souvenir et promouvoir les valeurs de la République dans notre secteur d'actions.

Dès lors, le comité s'est fixé pour cette 7<sup>ème</sup> année, de porter les projets :

- D'harmonisation des dates des AG des 17 associations,
- De coordonner les activités de ces associations qui restent autonomes,
- De développer nos actions vers la jeunesse par ex: intervenir dans les écoles pour parler aux élèves du drapeau français, d'engagement, de citoyenneté et des valeurs républicaines.
- De former des porte-drapeaux.

Nous allons maintenant passer à la partie contractuelle de notre assemblée générale.

Nous écouterons successivement notre secrétaire général et notre trésorier. Ensuite nous procéderons au renouvellement des membres du Conseil d'administration avant de donner la parole à nos invités.

1 - Monsieur JY ROGER, secrétaire général adjoint nous a dressé un état des interventions des démarches et des missions réalisées au cours de son année.

Son rapport a été approuvé à l'unanimité.

2 – Le trésorier général Michel RAYMONDIE nous a fait part de la situation financière de 2024 et de la prévision de budget pour 2025.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2024 et accorde son Quitus à l'unanimité.

3 - Dans le cadre du respect de nos statuts (article 5), l'élection des membres du conseil d'administration concerne tous les membres actifs.

Tous les présidents à jour de cotisation sont déclarés membres actifs et deviennent membres du conseil d'administration du comité d'entente. L'assemblée approuve la nomination de François MILLION ROUSSEAU, président de l'association du Symposium, au conseil du comité.

Les 19 présidents à jour de cotisation sont élus au conseil d'administration du comité d'entente.

Le Conseil Administration élira son bureau le 8 janvier 2025.

Recevez mes chers amis également toutes nos félicitations.

4 – Délégations de pouvoirs :

L'assemblée générale donne pouvoir au président du comité d'entente et au trésorier général pour remplir toutes les formalités de déclarations et de publications réglementaires.

Avant de céder la parole à nos intervenants, il me tient à cœur d'adresser des remerciements à tous ceux qui ont œuvrés pour que cette nouvelle association se développe normalement et que ses objectifs soient atteints.

Je veux citer :

Notre secrétaire général, Jean-Yves ROGER,

Le Trésorier général Michel RAYMONDIE assisté de Jean Claude DUPONT,

Les vice-présidents Serge GERARD et Eric MICHELIS.

Merci à vous tous également, présidents d'associations, membres de ce comité pour votre engagement et votre dévouement individuel dont vous faites preuve au quotidien dans vos associations.

Un grand merci à nos épouses, qui nous soutiennent dans nos actions associatives.

Votre présence M BOYRON, M BARRIS, M LAUMONT et M LCL BLAIDY nous honore, merci de votre participation à notre AG.